



**Communauté de communes
du Pays de Quimperlé**

Entre terre et mer, un territoire solidaire.

www.cocopaq.com

La nouvelle ligne à grande vitesse, un enjeu d'avenir pour le Pays de Quimperlé

A l'horizon 2017-2020

La Bretagne souffre de sa périphéricité. C'est une évidence géographique, sociale et économique. Pour y remédier, les élus et collectivités bretonnes se rassemblent depuis 20 ans autour du projet ferroviaire "Bretagne Grande Vitesse" (BGV). Celui-ci va connaître un premier succès en 2017, à l'achèvement des voies nouvelles en construction entre Le Mans et Rennes. A cette date, 45 minutes seront gagnées entre Paris et la pointe bretonne pour les TGV les plus rapides (sans arrêts et sous conditions particulières d'exploitation).

C'est un effort très important, d'un coût de 3,7 milliards d'euros, dont une part non négligeable est financée par les collectivités locales. Ainsi, le Conseil Régional de Bretagne a participé à hauteur de 830 millions d'euros à ce projet BGV.

Après 2030

Mais si nous voulons atteindre les 3h de Quimper et de Brest pour rejoindre Paris, il faut poursuivre l'effort engagé, en créant des lignes nouvelles. C'est l'objectif du projet de «Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne - Pays de la Loire» (LNOBPL). Il consiste à anticiper les évolutions en matière démographique et de mobilité pour maintenir à long terme l'attractivité économique, touristique et culturelle de l'Ouest.

Pour cela, il est nécessaire de planifier l'adéquation du réseau et l'offre des services par de nouvelles solutions d'infrastructures. Dans cette perspective, il est prévu de créer de nouveaux segments de voie entre Rennes et Brest et entre Rennes et Quimper. Dans le même temps, pour rapprocher Rennes et Nantes, une ligne nouvelle serait aussi créée. Différentes solutions techniques permettent de répondre à ces objectifs à l'horizon 2030.

Elles sont regroupées en trois scénarios, actuellement en débat en Bretagne, dans le cadre d'un débat public ouvert à tous jusqu'au 3 janvier 2015.

Depuis plus de 150 ans, la gare de Quimperlé, comme celle de Bannalec, ont contribué à façonner le Pays de Quimperlé. Ici comme ailleurs, les services rendus par le train ont été au cœur de mobilisations exceptionnelles de défense des arrêts.

Dans le cadre du projet LNOBPL, les élus du Pays de Quimperlé sont d'abord à l'écoute de la population et souhaitent relayer son attachement au transport ferroviaire et son souhait de disposer d'un service public moderne et efficace.

Nous prenons note des engagements pris le 5 novembre 2013 à Quimperlé, par le Vice-président en charge des transports du Conseil Régional, Gérard Lahellec, dans le cadre du projet BGV, de garantir que les arrêts TGV existants soient maintenus. **Cet engagement maintes fois répété est la condition d'une solidarité bretonne pour franchir de nouvelles étapes dans le cadre du projet LNOBPL.**

Entre les trois scénarios proposés, il importe de choisir le scénario qui desservira le maximum de territoires et de populations. Dans un contexte économique et financier contraint, il faut aussi adopter une démarche pragmatique en privilégiant un scénario financièrement réaliste.

Ainsi, le scénario « bleu », est le plus à même de répondre aux besoins régionaux. Un projet qui allie amélioration des temps de parcours, dessertes inter-urbaines et des finances publiques soutenables

Ce scénario prévoit la création de sections de lignes nouvelles à l'Ouest de Morlaix et de Lorient. Sur l'axe sud, cela reviendrait à contourner Quimperlé par le nord ou par le sud, via la construction d'un « shunt ». Cependant, la ligne actuelle, qui vient d'être rénovée resterait en activité.

Les élus du pays de Quimperlé réitèrent leur scepticisme sur la faisabilité d'un tel « shunt » au regard de la sensibilité environnementale, économique et sociale des zones traversées. Ils souhaitent réaffirmer leur volonté du maintien d'une desserte de TGV à Quimperlé et de son interconnexion avec l'ensemble des modes de transport développés, ainsi que le renforcement du cadencement des TER avec les gares de Lorient et Quimper. Ils s'opposent à tout projet qui ne soit pas synonyme pour notre territoire et ses habitants d'une amélioration du service public de transport.

En effet, la construction d'un pôle d'échange multimodal (PEM) à Bannalec est déjà engagée, et un autre PEM verra le jour dès l'année prochaine à Quimperlé, ville-centre du territoire. L'articulation entre le TGV, le TER et le réseau de bus TBK, qui a fêté ses trois ans et dont le nombre d'usagers ne cessent de croître, est capitale pour la vitalité de notre territoire. La promotion de nouveaux modes de déplacement multimodaux plus respectueux de l'environnement répond aux enjeux de développement durable et réaffirment un droit à la mobilité pour tous.

Le Pays de Quimperlé est un territoire attractif qui dispose de nombreux atouts dont un foncier disponible et accessible pour l'implantation de nombreuses entreprises. Le maintien de cette desserte est essentiel pour sauvegarder et créer de nouveaux emplois sur notre territoire.

Enfin avec un accroissement de sa population de l'ordre de + 0,54 % par an, notre territoire comptera plus de 61 800 habitants en 2040. Nous souhaitons être prêts à accueillir ces 10 000 habitants supplémentaires en construisant pour eux un territoire ouvert sur le monde et connecté à toutes les capitales territoriales et européennes.